

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2020

Compte-rendu affiché

Le 04 février 2020

1- COMMANDES PASSÉES PAR DELEGATION

Monsieur le Maire présente les commandes passées et décisions prises par délégation.

2- FINANCES : Autorisation de paiement avant le vote du budget

Dans l'attente du vote du budget 2020, le Conseil Municipal autorise le paiement des dépenses d'investissement engagées depuis le 1^{er} janvier 2020, sur le budget communal pour 1603,60 € au programme 99 et 799 232,60 au programme 163. Les crédits seront inscrits aux BP 2020 correspondants.

3- MAISON DE L'ENFANCE :

a. Lot n°1b – Avenant n°3

Retiré de l'ordre du jour

b. Lot n°2 – Avenant n°3 modificatif

Le Conseil Municipal, valide une modification du montant de l'avenant n°3 au lot n°2, en moins-value à intervenir avec l'entreprise SOMARÉ, pour un montant de 723,12 €.

c. Lot n°8 – Avenant n°2

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°2 au lot n°8 en plus-value à intervenir avec l'entreprise MAILHES POTTIER, pour un montant de 1 339,86 € HT. Le montant du marché est porté à 153 406,48 € HT.

d. Lot n°12 – Avenant n°4

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°4 au lot n°12 en plus-value, à intervenir avec l'entreprise LA SCETEC, pour un montant de 691,24 € HT. Le montant du marché à 125 354,36 € HT.

4- LOTISSEMENT « LE LAVOIR 2 » : Etude d'impact – Lancement de la consultation : Information

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, qu'une étude d'impact est prescrite par la DREAL dans le cadre de l'autorisation du permis d'aménager du lotissement. Afin de ne pas retarder l'avancement du dossier, la consultation des bureaux d'étude compétents en matière environnementale pour la réalisation de l'étude d'impact a été lancée.

5- HAUT BUISSON : Programme d'action ONF 2020 – Validation des actions

Le Conseil Municipal, valide le devis de l'ONF pour un montant de 3 810,00 € HT, soit 4 191,00 € TTC, relatif au programme d'action 2020 en matière de travaux sylvicoles sur le domaine du Haut Buisson.

6- MAISON DU GARDIEN – Travaux : Choix des entreprises

Lot 1 – Terrassement – VRD - Plantations

Le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise PIGEON TP, pour un montant total avec variante de 44 684,82 € HT.

Lot 2 – Gros-Œuvre – Démolitions - Enduits

Le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise RONGÈRE, pour un montant de 54 726,11 € HT.

Lot 3 – Charpente bois – Couverture - Bardage

Le Conseil Municipal est informé que, suite à la réception d'une seule offre, jugée anormalement élevée, et sur proposition de la commission, Monsieur le Maire a décidé de relancer directement la consultation des entreprises pour ce lot.

Lot 4 – Menuiserie extérieur alu

Le Conseil Municipal, retient l'offre de l'entreprise MANIERE, pour un montant de 36 720,40 € HT.

Lot 5 – Menuiseries intérieure bois

Le Conseil Municipal, retient l'offre de l'entreprise MANIÈRE, pour un montant total, variante comprise de 19 106,00 € HT.

Lot 6 – Plâtrerie – doublage – cloison - isolation

Le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise PCI DÉCOR, pour un montant de 30 000,00 € HT.

Lot 7 – Isolation de sol projetée

Le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise BLONDEAU, pour un montant de 2 372,30 € HT.

Lot 8 – Carrelage - Faïence

Le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise MELLIER, pour un montant de 8 758,82 € HT.

Lot 9 – Peinture – Sols souples

Le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise LEDUC, pour un montant de 18 653,46 € HT.

Lot 10 – Plomberie – Sanitaires - Ventilation

Le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise GRENÈCHE, pour un montant de 14 241,95 € HT.

Lot 11 – Electricité

Le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise GUÉRIN, pour un montant de 25 479,84 € HT.

Le montant total des offres, variantes comprises est de 254 743,70 € HT

7- MAISON DU REGISSEUR

a. Lot n°2 – Avenant n°2

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°2 au lot n°2 en plus-value à intervenir avec l'entreprise FLECHARD TP, pour un montant de 3 916,00 € HT. Le montant du marché à 64 001,00 € HT.

b. Lot n°7 – Avenant n°1

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 au lot n°7, en plus-value à intervenir avec l'entreprise PCI DECOR, pour un montant de 385,01 € HT. Le montant du marché est porté à 15 327,67 € HT.

8- FORAGES : Travaux de l'usine et des réseaux

a. Coordonnateur SPS : Choix du bureau

Le Conseil Municipal retient, pour la mission SPS dans le cadre des travaux des réseaux de transfert et de l'usine de traitement, l'offre du bureau PIERRE SPS pour un montant de 2 400,00 € HT.

b. Bureau de contrôle : Choix du bureau

Le Conseil Municipal retient, pour la mission bureau de contrôle dans le cadre des travaux des réseaux de transfert et de l'usine de traitement, l'offre du bureau SOCOTEC pour un montant de 6 280,00 €.

**9- ASSAINISSEMENT : Avenant au marché du groupement de commande La Ferté-Bernard / Cherré-
Au : Schéma Directeur d'Assainissement et eaux pluviales : Maîtrise d'œuvre.**

Le cabinet ARTELIA a été désigné comme Maître d'Œuvre par le groupement de commande.
Les missions définies au marché comprennent la réalisation de mesures de débit sur le réseau. Au vu des résultats de la campagne de mesures, la Direction Départementale des Territoires préconise une campagne supplémentaire pour fiabiliser le Schéma Directeur.
Le Conseil Municipal approuver l'avenant n° 1 en plus-value d'un montant de 19 023,36 € HT au marché passé avec le cabinet ARTELIA et autorise La Ville de La Ferté Bernard, coordonnateur du groupement à le signer.

10-QUESTIONS DIVERSES

Sans objet

11-COMMUNICATIONS

- Prochains Conseils : Le 06 février 2020 à 19 h 30
Le 12 mars 2020 à 18 h 30
- Dates à retenir :
 - Vœux à Cherreau : 17 Janvier 2020 à 18 h 30
 - Exposition « Paroles glanées » du 27 janvier au 05 février 2020 à la Maison des associations
 - Elections municipales 15 et 22 mars 2020
- Population légale au 1^{er} Janvier 2020 : 2 777 habitants

**L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,
la séance publique est levée à 21 H 45.**

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2020

Compte-rendu affiché

Le 04 février 2020

1- COMMANDES PASSÉES PAR DELEGATION

Monsieur le Maire présente les commandes passées et décisions prises par délégation.

2- FINANCES : Autorisation de paiement avant le vote du budget

Dans l'attente du vote du budget 2020, le Conseil Municipal autorise le paiement des dépenses d'investissement engagées depuis le 1^{er} janvier 2020, sur le budget communal pour 1603,60 € au programme 99 et 799 232,60 au programme 163. Les crédits seront inscrits aux BP 2020 correspondants.

3- MAISON DE L'ENFANCE :

a. Lot n°1b – Avenant n°3

Retiré de l'ordre du jour

b. Lot n°2 – Avenant n°3 modificatif

Le Conseil Municipal, valide une modification du montant de l'avenant n°3 au lot n°2, en moins-value à intervenir avec l'entreprise SOMARÉ, pour un montant de 723,12 €.

c. Lot n°8 – Avenant n°2

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°2 au lot n°8 en plus-value à intervenir avec l'entreprise MAILHES POTTIER, pour un montant de 1 339,86 € HT. Le montant du marché est porté à 153 406,48 € HT.

d. Lot n°12 – Avenant n°4

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°4 au lot n°12 en plus-value, à intervenir avec l'entreprise LA SCETEC, pour un montant de 691,24 € HT. Le montant du marché à 125 354,36 € HT.

4- LOTISSEMENT « LE LAVOIR 2 » : Etude d'impact – Lancement de la consultation : Information

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, qu'une étude d'impact est prescrite par la DREAL dans le cadre de l'autorisation du permis d'aménager du lotissement. Afin de ne pas retarder l'avancement du dossier, la consultation des bureaux d'étude compétents en matière environnementale pour la réalisation de l'étude d'impact a été lancée.

5- HAUT BUISSON : Programme d'action ONF 2020 – Validation des actions

Le Conseil Municipal, valide le devis de l'ONF pour un montant de 3 810,00 € HT, soit 4 191,00 € TTC, relatif au programme d'action 2020 en matière de travaux sylvicoles sur le domaine du Haut Buisson.

6- MAISON DU GARDIEN – Travaux : Choix des entreprises

Lot 1 – Terrassement – VRD - Plantations

Le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise PIGEON TP, pour un montant total avec variante de 44 684,82 € HT.

Lot 2 – Gros-Œuvre – Démolitions - Enduits

Le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise RONGÈRE, pour un montant de 54 726,11 € HT.

Lot 3 – Charpente bois – Couverture - Bardage

Le Conseil Municipal est informé que, suite à la réception d'une seule offre, jugée anormalement élevée, et sur proposition de la commission, Monsieur le Maire a décidé de relancer directement la consultation des entreprises pour ce lot.

Lot 4 – Menuiserie extérieur alu

Le Conseil Municipal, retient l'offre de l'entreprise MANIERE, pour un montant de 36 720,40 € HT.

Lot 5 – Menuiseries intérieure bois

Le Conseil Municipal, retient l'offre de l'entreprise MANIÈRE, pour un montant total, variante comprise de 19 106,00 € HT.

Lot 6 – Plâtrerie – doublage – cloison - isolation

Le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise PCI DÉCOR, pour un montant de 30 000,00 € HT.

Lot 7 – Isolation de sol projetée

Le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise BLONDEAU, pour un montant de 2 372,30 € HT.

Lot 8 – Carrelage - Faïence

Le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise MELLIER, pour un montant de 8 758,82 € HT.

Lot 9 – Peinture – Sols souples

Le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise LEDUC, pour un montant de 18 653,46 € HT.

Lot 10 – Plomberie – Sanitaires - Ventilation

Le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise GRENÈCHE, pour un montant de 14 241,95 € HT.

Lot 11 – Electricité

Le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise GUÉRIN, pour un montant de 25 479,84 € HT.

Le montant total des offres, variantes comprises est de 254 743,70 € HT

7- MAISON DU REGISSEUR

a. Lot n°2 – Avenant n°2

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°2 au lot n°2 en plus-value à intervenir avec l'entreprise FLECHARD TP, pour un montant de 3 916,00 € HT. Le montant du marché à 64 001,00 € HT.

b. Lot n°7 – Avenant n°1

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 au lot n°7, en plus-value à intervenir avec l'entreprise PCI DECOR, pour un montant de 385,01 € HT. Le montant du marché est porté à 15 327,67 € HT.

8- FORAGES : Travaux de l'usine et des réseaux

a. Coordonnateur SPS : Choix du bureau

Le Conseil Municipal retient, pour la mission SPS dans le cadre des travaux des réseaux de transfert et de l'usine de traitement, l'offre du bureau PIERRE SPS pour un montant de 2 400,00 € HT.

b. Bureau de contrôle : Choix du bureau

Le Conseil Municipal retient, pour la mission bureau de contrôle dans le cadre des travaux des réseaux de transfert et de l'usine de traitement, l'offre du bureau SOCOTEC pour un montant de 6 280,00 €.

**9- ASSAINISSEMENT : Avenant au marché du groupement de commande La Ferté-Bernard / Cherré-
Au : Schéma Directeur d'Assainissement et eaux pluviales : Maîtrise d'œuvre.**

Le cabinet ARTELIA a été désigné comme Maître d'Œuvre par le groupement de commande.
Les missions définies au marché comprennent la réalisation de mesures de débit sur le réseau. Au vu des résultats de la campagne de mesures, la Direction Départementale des Territoires préconise une campagne supplémentaire pour fiabiliser le Schéma Directeur.
Le Conseil Municipal approuver l'avenant n° 1 en plus-value d'un montant de 19 023,36 € HT au marché passé avec le cabinet ARTELIA et autorise La Ville de La Ferté Bernard, coordonnateur du groupement à le signer.

10-QUESTIONS DIVERSES

Sans objet

11-COMMUNICATIONS

- Prochains Conseils : Le 06 février 2020 à 19 h 30
Le 12 mars 2020 à 18 h 30
- Dates à retenir :
 - Vœux à Cherreau : 17 Janvier 2020 à 18 h 30
 - Exposition « Paroles glanées » du 27 janvier au 05 février 2020 à la Maison des associations
 - Elections municipales 15 et 22 mars 2020
- Population légale au 1^{er} Janvier 2020 : 2 777 habitants

**L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,
la séance publique est levée à 21 H 45.**